



PROJET du 27 février 2023

Règlement d'utilisation de la yole de mer

À la suite de l'acquisition par le RCL d'une yole de mer et, au vu des spécificités d'une telle embarcation, utilisée par *Ramer en rose* et les membres actifs du RCL, un règlement cadrant son utilisation a été décrété.

Ce présent document s'applique en sus des autres règlements de sécurité en vigueur.

Il est accepté et signé par le président et un membre du comité avant une quelconque utilisation du bateau par les membres actifs.

Priorité d'utilisation

Les responsables de Ramer en Rose ont la priorité absolue pour utiliser cette yole dans le cadre de leurs activités.

Autorisation générale de sortie

En dehors des activités de Ramer en rose, elle est à disposition des membres du RCL sous leur entière responsabilité et aux conditions suivantes :

- Elle ne navigue que lors des sorties officielles, si les conditions météo ne permettent pas une sortie en yolette classique.
- Un Accompagnant formé à la yole de mer doit être présent sur le bateau
- L'équipage est formé d'au moins 4 Rameurs confirmés (200 km/année civile)

Utilisation intramuros

Météo

- L'accompagnant s'informe des prévisions météorologiques, modifie, voire annule le programme si les conditions l'exigent.
- Feu de tempêtes : les règles usuelles sont en vigueur. Pas de navigation en cas d'avis de tempête.
- En cas d'avis de prudence, le bateau navigue uniquement dans la baie de Vidy. L'accompagnant reste vigilant sur l'évolution de la situation.
- S'abstenir de sortir sur l'eau à l'approche d'un orage.

Zone de navigation

- La yole de mer est utilisée comme une yolette, c'est-à-dire dans la zone des 300 mètres depuis la rive et dans des conditions de vagues modérées.
- Le responsable indique clairement dans le carnet de bord la destination choisie.



PROJET du 27 février 2023

Encadrement

- Une liste « d'accompagnants mer » qualifiés est définie par le comité.
- Les accompagnants suivent une formation ad hoc et se tiennent régulièrement au courant des règlements.
- L'accompagnant yole de mer dirige les opérations.
- Il planifie la sortie en fonction du niveau des rameurs et des conditions météo.
- Il informe clairement son équipage des objectifs et difficultés potentielles de la sortie
- Pendant la sortie, il réévalue régulièrement les conditions de sécurité.

Entrée et sortie et du matériel

- Le matériel doit être contrôlé avant chaque sortie par l'équipage.
- Les dégâts occasionnés au matériel ou les problèmes éventuels doivent être signalés à la fin de chaque sortie au responsable matériel ou à un membre du comité.
- L'équipage veille à ce que le matériel soit rangé à la place prévue à cet effet.

Equipement de base

- Gilets de sauvetage : un gilet par personne doit être présent sur le bateau, accessible pour chaque rameur et porté pour les modèles permettant de ramer (cartouches de gaz). Le barreur revêt obligatoirement le gilet.
- Corde (attachée à l'extrémité du bateau)
- Téléphone portable

Comportement à adopter en cas de conditions météorologiques difficiles.

- Naviguer durant la première moitié de l'entraînement contre le vent. Si les rameurs n'arrivent pas à faire avancer le bateau dans les vagues, regagner la rive immédiatement.
- Par bise, une attention particulière est nécessaire puisque la sortie commence dans le sens du vent.
- Par fortes vagues, ne pas s'orienter parallèlement à celles-ci et risquer ainsi le chavirage du bateau. Limiter la zone de navigation à un périmètre accostable aisément (éviter les bandes côtières rocheuses) .
- Naviguer ensemble s'il y a plusieurs bateaux.

Information sur les conditions spécifiques de navigation

La yole de mer ne peut pas sortir au-delà d'un vent de 5 Beaufort (Bonne brise Vagues, embruns) soit un vent de 29 à 38 km/h.

Pour infos, voir le tableau en annexe.

Température de l'eau.

- En cas de grosses vagues, ne pas naviguer si la température de l'eau est en dessous de 10°.



PROJET du 27 février 2023

Utilisation extramuros et parcours particuliers

Longs parcours particuliers :

- Sur autorisation explicite du comité
- Une personne à terre doit être informée des projets de l'équipe et peut être contactée en cas de problèmes.
- Informer la société de sauvetage et s'assurer de son soutien
- Equipement de base idem que pour les sorties intra-muros, plus matériel de rechange : rames, barre,
- Kit de base de sécurité : fusées de détresse, 3 feux rouge à main, boussole, cartes de navigation, réflecteur, drapeau rouge, lampe de poche, sifflet, trousse à pharmacie.

Conditions de navigation

- Les mesures générales d'attention citées dans le chapitre sur l'utilisation intramuros s'appliquent au plan d'eau concerné

Transport des bateaux par voie terrestre.

- Selon les règles d'usage du club.

Rester vigilant à chaque instant !

Le président

Un membre du comité

Lausanne, le xxxx



PROJET du 27 février 2023

Degré Beaufort	Terme descriptif	Vitesse moyenne en nœuds	Vitesse moyenne en km/h	Observations en mer	Observations sur terre
0	Calme	< 1	< 1	La mer est comme un miroir.	On ne sent pas de vent ; la fumée s'élève verticalement.
1	Très légère brise	de 1 à 3	De 1 à 5	Quelques rides en écaille de poisson, mais sans aucune écume.	On sent très peu le vent ; sa direction est révélée par la fumée qu'il entraîne, mais non par les girouettes.
2	Légère brise	de 4 à 6	de 6 à 11	Vaguelettes courtes aux crêtes d'apparence vitreuse, ne déferlant pas.	Le vent est perçu au visage ; les feuilles frémissent, les girouettes tournent.
3	Petite brise	de 7 à 10	de 12 à 19	Très petites vagues (environ 60 cm de haut) ; les crêtes commencent à déferler, les moutons apparaissent.	Les drapeaux légers se déploient ; les feuilles et les rameaux sont sans cesse agités.
4	Jolie brise	de 11 à 16	de 20 à 28	Petites vagues s'allongeant, moutons nombreux.	Le vent soulève la poussière, les feuilles et les morceaux de papier, il agite les petites branches ; les cheveux sont dérangés, les vêtements claquent.
5	Bonne brise	de 17 à 21	de 29 à 38	Vagues modérées (2 m de haut), nettement allongées ; beaucoup de moutons ; embruns.	Les yeux sont gênés par les matières dans l'air ; les arbustes en feuilles commencent à se balancer ; des vaguelettes se forment sur les plans d'eau.
6	Vent frais	de 22 à 27	de 39 à 49	Des lames se forment, les crêtes d'écume blanche s'étendent ; davantage d'embruns.	Les manches sont gonflées par les côtés, l'utilisation des parapluies devient difficile ; les grandes branches sont agitées, les fils des lignes électriques font entendre un sifflement.
7	Grand frais	de 28 à 33	de 50 à 61	La mer grossit en lames déferlantes ; l'écume commence à être soufflée en traînées dans le lit du vent.	La marche contre le vent devient pénible ; les arbres sont agités en entier.
8	Coup de vent	de 34 à 40	de 62 à 74	Les lames atteignent une hauteur de l'ordre de 5 m ; tourbillons d'écume à la crête de lames, traînées d'écume.	La marche contre le vent est très difficile ; le vent casse des rameaux.
9	Fort coup de vent	de 41 à 47	de 75 à 88	Grosses lames déferlant en rouleaux, tourbillons d'embruns arrachés aux lames, nettes traînées d'écume ; visibilité réduite par les embruns.	Les enfants sont renversés ; le vent arrache les tuyaux de cheminées et endommage les toitures.
10	Tempête	de 48 à 55	de 89 à 102	Très grosses lames déferlantes (9 m de haut) ; écume en larges bancs formant des traînées blanches ; visibilité réduite par les embruns.	(Rarement observé à terre.) Les adultes sont renversés ; les arbres sont déracinés, les habitations subissent d'importants dommages.
11	Violente tempête	de 56 à 63	de 103 à 117	Lames déferlantes d'une hauteur exceptionnelle ; mer couverte d'écume blanche ; visibilité réduite.	(Très rarement observé à terre.) Ravages étendus.
12	Ouragan	64 et plus	118 et plus	Lames déferlantes énormes (les creux atteignent 14 m), mer entièrement blanche ; air plein d'écume et d'embruns ; visibilité très réduite.	(En principe, degré non utilisé.) Ravages désastreux : violence et destruction.